

4.8

Canal de Lachine

Grâce à son caractère structurant, son potentiel récréotouristique indéniable et son patrimoine industriel unique, le canal de Lachine revêt une importance stratégique majeure pour le développement urbain de Montréal. Ainsi, la poursuite de la participation soutenue du gouvernement du Canada ainsi que l'apport du gouvernement du Québec sont essentiels afin d'assurer la mise en valeur adéquate du secteur. Les démarches de planification et de mise en œuvre devront également se faire avec les nombreux intervenants du milieu dont les partenaires du secteur privé et communautaire et les résidents. De plus, le grand potentiel associé aux extrémités du canal justifie l'élaboration de deux autres planifications détaillées, « 4.8.1 Griffintown » et « 4.8.2 Lachine Est », afin de traiter plus spécifiquement les enjeux d'aménagement particuliers qu'on y trouve.

Orientations générales

- Faire des abords du canal de Lachine un lieu d'une grande qualité en intensifiant et diversifiant les activités et en renforçant son caractère d'ensemble
- Améliorer l'accessibilité au secteur et la continuité spatiale des sites adjacents au canal
- Améliorer la qualité des milieux de vie limitrophes
- Renforcer la vocation récréotouristique du secteur et protéger son patrimoine bâti et archéologique

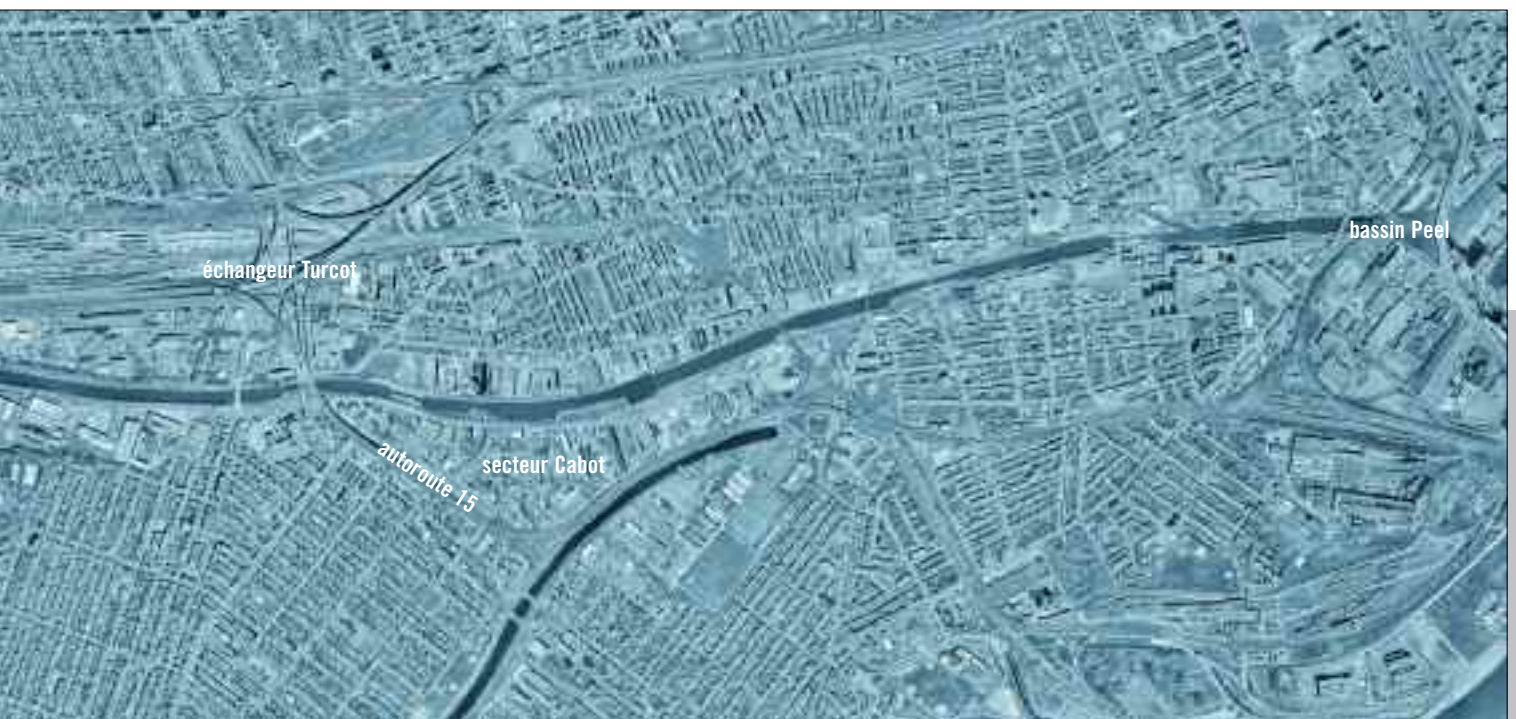


Problématique

Berceau de l'industrialisation au Canada, le canal de Lachine relie le Vieux-Port au lac Saint-Louis. Inauguré en 1825, il contribue grandement au développement industriel du sud-ouest de la ville, où de nombreux quartiers ouvriers s'établissent.

À la suite de la fermeture du canal à la navigation en 1970, de nombreuses interventions sont réalisées afin de mettre en valeur le secteur. En 1978, Parcs Canada fait du canal de Lachine un lieu historique national et procède à l'aménagement d'un parc linéaire le long des berges. Entre 1997 et 2002, plus de 100 millions de dollars sont investis par les administrations fédérale et municipales. Parmi les interventions effectuées, l'ensemble des écluses sont restaurées, le bassin Peel est recréé, des ponts sont construits, de nouvelles voies de circulation sont percées et plusieurs espaces verts et places publiques sont aménagés. En 2002, le canal rouvre ses portes à la navigation de plaisance. Le secteur privé investit également aux abords du canal, alors qu'un nombre croissant d'entreprises spécialisées dans la nouvelle économie s'établissent dans le secteur et que plusieurs projets résidentiels sont réalisés. Or, une réflexion approfondie est requise afin de poursuivre, en concertation avec les nombreux intervenants concernés, la mise en valeur de ce lieu profondément ancré dans l'identité montréalaise.

Plusieurs terrains et bâtiments situés en bordure ou à proximité du canal demeurent vacants ou sous-utilisés. À l'est de l'autoroute 15 ainsi que dans le secteur de planification détaillée de « Lachine Est », le fort taux d'inoccupation des immeubles industriels offre un excellent potentiel de conversion à des fins mixtes. Un exemple éloquent de ce potentiel est le site de Postes Canada, qui occupe près de 500 mètres en façade du canal à proximité des écluses Saint-Gabriel. Le secteur contient également des terrains vacants à vocation économique qui sont principalement situés entre le pont CP-Rockfield et l'autoroute 15. Plusieurs de ces terrains exigent cependant d'importants travaux de réhabilitation quant auxquels l'appui financier des gouvernements du Canada et du Québec est essentiel.



4.8

Canal de Lachine

(suite)

Composante du parcours riverain de Montréal, le canal de Lachine nécessite des interventions afin de renforcer la cohérence de son paysage urbain et de son architecture tout en respectant la diversité des milieux traversés. Des interventions sont également requises quant à l'amélioration des percées visuelles et des accès vers l'eau.

L'implantation parallèle au canal des réseaux ferroviaire et autoroutier contribue à réduire l'accessibilité de certains sites, notamment ceux au nord de l'autoroute 20. Il importe d'améliorer leur accessibilité afin d'encourager leur mise en valeur. Par ailleurs, le projet de réaménagement de l'échangeur Turcot par le ministère des Transports du Québec offre l'occasion d'élargir la réflexion à cet effet.

Malgré le fait que plusieurs projets résidentiels aient été construits dans le secteur, une approche intégrée de revitalisation urbaine, établie en concertation avec les instances responsables, est souhaitable afin d'améliorer les conditions de vie des résidents. Des interventions sont nécessaires afin d'atténuer les nuisances causées notamment par la présence d'entreprises industrielles ainsi que par les réseaux autoroutier et ferroviaire.

Des travaux sont requis afin de parachever la mise en valeur des abords du canal de Lachine et de renforcer la vocation récréotouristique du secteur. Aussi, des interventions sont nécessaires afin d'assurer la cohabitation harmonieuse et la sécurité des nombreux usagers du parcours récréotouristique du canal de Lachine.

Enfin, les abords du canal de Lachine comprennent un patrimoine bâti et archéologique d'une grande valeur. On y trouve un nombre important de bâtiments industriels ainsi que d'équipements, telle la grue LaSalle-Coke, dont la préservation est fondamentale à la mise en valeur du secteur.



Balises d'aménagement

- 1 Favoriser la mise en valeur à des fins mixtes (incluant notamment des logements, des bureaux et des commerces) des sites vacants ou sous-utilisés dans certaines portions du secteur, entre autres dans le secteur de planification de « Lachine Est » et à l'est de l'autoroute 15.
- 2 Maintenir et consolider les activités économiques dans certains endroits, notamment le secteur Cabot et entre le pont ferroviaire CP-Rockfield et l'autoroute 15.
- 3 Soutenir la réhabilitation des sites contaminés afin d'en faciliter leur mise en valeur.
- 4 Respecter le caractère du cadre bâti représentatif de chaque partie du secteur en favorisant une architecture et des interventions d'aménagement urbain de qualité et adaptées à leur milieu.
- 5 Améliorer l'accessibilité des sites enclavés et renforcer les liens entre les milieux situés de part et d'autre du canal.
- 6 Étudier la possibilité d'implanter un corridor de transport collectif à partir du Vieux-Port vers l'arrondissement de Lachine qui longerait le canal.
- 7 Intervenir de façon intensive et intégrée dans les milieux de vie à revitaliser en améliorant notamment la qualité des logements et l'interface avec les industries lourdes et le réseau autoroutier.
- 8 Encourager la relocalisation de certaines entreprises incompatibles avec leur milieu.
- 9 Compléter en partenariat avec Parcs Canada l'aménagement des abords du canal de Lachine (parcs, places publiques, sentiers piétonniers et voies cyclables) en portant une attention particulière au maintien de l'accès public du canal et à la mise en valeur des bassins.
- 10 Aménager le domaine public aux abords du canal de façon à faciliter les déplacements à pied, à vélo, en transport collectif et en automobile.
- 11 Favoriser la préservation des bâtiments et des équipements présentant une valeur patrimoniale et prendre en compte le potentiel archéologique associé au secteur dans la réalisation de travaux d'excavation en vue d'en assurer la documentation ou, le cas échéant, la protection ou la mise en valeur.

